

HOSPITALISATION COMPLETE			TARIFS Au 1er Mars 2020
PÔLES DE CHIRURGIE ET DE MÉDECINE			
	Forfait de séjour "G.H.S."		*
Unité de Surveillance Continue	Supplément journalier U.S.C. - S.R.C.		260,56 €
Unité de Soins Intensifs Cardologiques	Supplément journalier U.S.I.C. (S.T.F.)		325,69 €
PÔLE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION			
Forfait entrée			60,57 €
Prix de journée			
- Hospitalisation complète en soins de suite indifférenciés			88,11 €
- Hospitalisation complète en réadaptation cardio-vasculaire			184,12 €
- Hospitalisation complète en soins palliatifs			177,98 €
- Hospitalisation de jour en réadaptation cardio-vasculaire			132,39 €
Forfait journalier Pharmacie			2,02 €
Forfait de Surveillance Médicale (SSM)			7,49 €
Chambre particulière pour raison médicale			20,89 €
Forfait prestation PMSI/semaine			6,06 €
HOSPITALISATION DE JOUR			
Chirurgie Ambulatoire	Forfait de séjour "G.H.S."		*
Chimiothérapie Ambulatoire	Forfait de séance "G.H.S."		301,81 €
	Médicaments onéreux		*
Transfusion	Forfait de séance "G.H.S."		596,38 €
Soins Externes	Forfait SE1		76,18 €
	Forfait SE2		60,95 €
	Forfait SE3		40,62 €
	Forfait SE4		20,31 €
	Forfait FSD		40,00 €
	Forfait FFM		19,15 €
	Forfait APE		12,67 €
Le forfait de soins correspond à un tarif calculé en fonction de l'acte réalisé			
<p>* La rémunération du séjour correspond à un tarif national en fonction de la pathologie traitée au cours du séjour (Groupe Homogène de Séjour - G.H.S.) - Arrêté du 28 Février 2020 relatif aux forfaits alloués aux Etablissements de Santé mentionnés à l'article L162-22-10 du Code de la Sécurité Sociale. Le tarif des médicaments onéreux pris en charge en sus des prestations d'hospitalisation est mentionné à l'article L 162-22-7 du Code de la Sécurité Sociale.</p>			
A la charge du patient	Forfait journalier (Article L 174-4 du code de la sécurité sociale) : il est dû par le patient également le jour de la sortie.		20,00 €
	Participation forfaitaire pour certains actes médicaux lourds (si acte supérieur à 120 €) : Forfait instauré par la Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2006		24,00 €

SUPPLEMENTS NON PRIS EN CHARGE PAR UN ORGANISME SOCIAL (participation financière éventuelle de certaines mutuelles selon le type de contrat souscrit par l'adhérent)		Par jour	Forfait
Prestations Hôtelières	PÔLES DE CHIRURGIE ET DE MÉDECINE		
Hospitalisation Chirurgie Ambulatoire	Chambre Particulière Classique		35,00 €
	Chambre Particulière Prestige		50,00 €
Hospitalisation Complète	Chambre Particulière Classique	100,00 €	
	Chambre Particulière Prestige	150,00 €	
	Suite Prestige (Service de Cardiologie) : chambre avec salon attenant	250,00 €	
	PÔLE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION		
	Chambre Particulière classique	75,00 €	
	Chambre Particulière Prestige	100,00 €	
	Nuit accompagnant (petit déjeuner inclus)	25,00 €	
	Repas invité ou accompagnant (le repas)	13,75 €	
	Coffre-fort individuel (forfait de mise à disposition)		10,00 €
	Télévision jusqu'au 15e jour inclus (+ caution de 30 €)	5,00 €	
	Télévision à partir du 16e jour	4,50 €	
	Télévision à partir du 31e jour	4,00 €	
	Mise à disposition de la ligne téléphonique		5,00 €
	Téléphone (coût taxe téléphonique fonction de la consommation)		
	La description des prestations hôtelières (chambres particulières) est détaillée dans le "Livret des Prestations Hôtelières" à votre disposition à l'accueil et sur le site internet		
La prestation chambre particulière est également facturée le jour de sortie (décret N° 2019-719 du 8 Juillet 2019)			
Accès wifi sécurisé haut débit mis à disposition gracieusement sur demande auprès de l'accueil.			
TARIFS DES SUPPLEMENTS DE PRESTATIONS HOTELIERS			
Journal NICE MATIN Semaine et Week-end	En fonction des tarifs en vigueur		
Forfait parking pour les séjours patients et accompagnants (s'adresser à l'accueil)	20,00 €		
Repas au Restaurant Self-Service	Selon tarif en vigueur (repas complet minimum 13,75 €)		
Kit Hygiène "Trousse de Toilette"	10,00 €		
Boîte pour prothèses auditives et/ou dentaires	3,00 €		
Pour toute autre demande, veuillez vous adresser à l'accueil.			